**Réserves naturelles et forêts : pour profiter de la biodiversité, soyez éco-citoyens**

**Respectez les gestes barrières et respectez la Nature**

**Un appel signé, à l’initiative du Conseil Départemental de la Haute-Garonne avec des gestionnaires d’espaces naturels en Haute-Garonne et des associations environnementales**

## Après des semaines de confinement, les Haut-Garonnais aspirent à découvrir les grands espaces de nature qui leur ont été interdits alors que partout il a été annoncé que la nature avait repris ses droits et que la biodiversité était mise en avant.

## En ce début mai, les grands espaces de nature et de loisir sont de nouveau progressivement accessibles aux promeneurs en Haute-Garonne. Le Conseil Départemental de la Haute-Garonne, associé aux autres gestionnaires de milieux naturels, Nature en Occitanie (NEO) et l’Office National des Forêts (ONF), a conscience que beaucoup de Haut-Garonnais ont envie d’en profiter après plusieurs semaines de confinement.

## Mais pour que le plaisir et l’émerveillement soient au rendez-vous, nous appelons à la vigilance et à la responsabilité collective de tous pour respecter les règles sanitaires mais aussi pour respecter, plus encore qu’à l’accoutumée tous ces refuges de biodiversité qui s’offrent à leur découverte.

## Quelques règles simples sont proposées à tous les amoureux et défenseurs de la nature et de la biodiversité.

## Nous sommes nombreux à nous être émerveillés par les images de la faune sauvage pénétrant au cœur des villes, par les chants d’oiseaux devenus mieux audibles. Le confinement des humains a sans nul doute soulagé des populations animales et végétales souffrant habituellement de notre activité. Des milliers de batraciens, d’écureuils ou de hérissons ont eu la vie sauve du fait d’un trafic routier réduit. Des colonies d’oiseaux se sont installées près de plans d’eau normalement très fréquentés. Dans nos forêts, la reproduction des mammifères et des oiseaux, en particulier certains rapaces, est en train de se dérouler dans une tranquillité inédite.

## Le retour à la nature pour des milliers de Haut-Garonnais pourrait provoquer involontairement le dérangement d’animaux et le piétinement de plantes sauvages qui ont investi certains espaces lors du confinement.

## *« En tant que responsables et gestionnaires d’Espaces Naturels, nous appelons à la vigilance et à la responsabilité collective de tous. Que ce soit à la forêt de Buzet, à la forêt de Bouconne, au Ramier de Bigorre, au cœur de la réserve régionale de la Confluence Garonne-Ariège, et plus largement dans tous les espaces de nature accueillant du public, il convient que les règles de protection sanitaire mais aussi de protection de la nature soient respectées. L’action pour l’environnement et la biodiversité que nous menons depuis des années reposent sur deux principes : protéger la biodiversité et permettre aux Haut-Garonnais de la découvrir pour leur plus grand plaisir tout en participant à sa protection. La période de confinement a montré l’importance de disposer de cette biodiversité de proximité mais il faut que nous apprenions tous, à redécouvrir cette nature qui nous entoure sans la mettre à mal. Protégeons-nous avec les gestes barrières et protégeons tout ce qui a pu permettre à la faune et à la flore de se développer ces deux derniers mois. La pandémie de Covid-19 nous a brutalement rappelés à quel point l’Homme avait besoin de la nature et que nos sociétés sont directement touchées par les impacts que nos activités ont sur l’environnement. Nous savons tous qu’une pression trop forte sur les espaces naturels peut perturber et endommager les écosystèmes de manière irréversible. Ainsi, une grande vigilance collective et individuelle, le bon respect des consignes et la prise en compte de quelques règles de bon sens sont sollicités auprès de tous. Nous sommes toutes et tous des invité(e)s de la Nature. Pour pouvoir offrir aux Haut-Garonnais le bonheur de cette nature de proximité nous avons besoin de tout le monde »* Jean-Michel Fabre, Conseil Départemental de la Haute-Garonne au nom des organismes associés.

## Pour Marc Senouque, Président de Nature En Occitanie, « le confinement sanitaire qui nous a contraint a changé notre rapport à la nature a laissé entrevoir les premiers signes de l’étonnante capacité de résilience de la nature. Forts de ces constats, profitons de la leçon de cette crise pour changer notre rapport à la nature afin sur cesse l’effondrement de la biodiversité. Apprenons à mieux partager l’espace avec le vivant qui nous entoure. »

|  |  |
| --- | --- |
| **5 règles pour se protéger de l’épidémie** | **5 règles pour protéger la biodiversité** |
| Pas de groupe de plus de 10 personnes  Distance entre les coureurs ou les vélos / au moins 10 mètres ;  Distance entre les marcheurs 1 mètre 50  Evitez les contacts avec les personnes que vous rencontrez (poignées de main, embrassades…).  Evitez de manipulez les jeux, équipements sportifs, panneaux pédagogiques qu’ils soient ou pas à votre disposition | **Respectez les sentiers** balisés et tracés ;  **Tenez vos chiens en laisse** dans les zones protégées  **Ne cueillez pas les fleurs** que vous découvririez pour pouvoir les admirer dans les années à venir  **Ne touchez pas et ne cherchez pas à vous approcher d’animaux** que vous auriez la chance d’apercevoir et qui auraient élus domicile à proximité immédiate des sentiers ...  **En cas de découverte d’un animal sauvage** blessé, prenez conseil auprès de spécialistes avant d’agir. |
| **2 règles sur la route**  Levez le pied au volant pour éviter tout accident.  Demeurez attentifs à la présence d’animaux à proximité des forêts et espaces de nature | |

xxx

**Des Espaces à découvrir et à protéger autour de Toulouse**

Autour de Toulouse de nombreux milieux de biodiversité s’offrent aux amoureux de la Nature ; ils sont gérés en partenariat entre le Conseil Départemental 31, Nature en Occitanie et l’Office National des Forêts

**Au Nord - La forêt de Buzet**, (466 ha) a été classée Espaces Naturel Sensible en 2016.

32 km de sentiers piéton ou vélo.

Quelques espèces animales ou végétales emblématiques : le Triton marbré, la Sérapias cordigera, le Gomphe de Graslin, le Busard Saint-Martin...

Le **Ramier de Bigorre** (33 hectares), méandre de la Garonne, espace protégé du Domaine Public Fluvial confié en gestion à Nature en Occitanie avec un sentier de découverte des berges de la Garonne, plages de galets, boisements riverains et des bras secondaires, espaces de tranquillité et de refuge pour le Bihoreau gris, la genette, la grenouille agile ou l’agrion élégant.

**A l’Ouest - La forêt de Bouconne**, 2408 ha, dont 2017 ha en Haute-Garonne, 57 ha déjà classés Espace Naturel Sensible et de nouveaux projets en cours (1880 ha seront classés prochainement). 150 km de sentiers piéton ou vélo. Quelques espèces animales ou végétales emblématiques : aigle botté, busard St-Martin, bondrée apivore, pic noir, genette, le grand murin, tritons palmé et marbré, plusieurs coléoptères rares, plus de 12 espèces végétales protégées…

**Au Sud - La Réserve Naturelle Régionale Confluence Garonne-Ariège**, 579 ha, classée par la Région Occitanie Pyrénées Méditerranée. Sa gestion est cofinancée par la Région Occitanie, le Conseil départemental de la Haute-Garonne, l’Agence de l’eau Adour-Garonne, le Sicoval, Toulouse Métropole, le Muretain Agglomération. 25 km de sentiers piéton ou vélo. Quelques espèces animales ou végétales emblématiques : Aigle botté, Milan noir, Petit gravelot, Guêpier d’Europe, Martin-pêcheur, Triton marbré, Coronelle girondine, Azuré du Serpolet, Cordulie à corps fin, Orchis parfumé, Utriculaire australe, Butome en Ombelle…

**Les signataires de l’appel**

**Le Conseil Départemental** est responsable de la politique des Espaces Naturels Sensibles et a classé presque 1000 ha depuis 2016. Il est partenaire de l’ONF sur plusieurs forêts et associé à Nature En Occitanie sur de nombreux projets, en particulier de protection de zones humides.

**Nature En Occitanie** est gestionnaire du Ramier de Bigorre à Merville et la Réserve Naturelle Régionale de la Confluence Garonne-Ariège.

**L’Office National des Forêts** gère 43555 ha de forêt (211 forêts) en Haute Garonne dont 13997 ha de forêts domaniales (19 forêts).

**Comment la Nature a évolué au cours des derniers mois, des découvertes à faire sans perturber la nature**

**A la Réserve Naturelle Régionale de la Confluence Garonne Ariège**

Sur les 2 mois de confinement et la baisse de la fréquentation, il n’est pas possible d’annoncer des données scientifiques. Mais de manière générale, on sait que la quiétude est un facteur essentiel pour l’installation de la faune sauvage. Ainsi, sur la réserve, depuis la mise en place de zones de quiétude, nous avons vu l'installation d'un couple d'Aigle botté et le retour du Héron cendré, avec 3 couples cette année (ancienne colonie historique il y 20 ou 30 ans, disparue en raison de dérangements répétés).

**A la forêt de Buzet**

Dans les mares de la Forêt de Buzet, les batraciens ont pondu en toute tranquillité ; en particulier dans les 3 accessibles au public. Aussi, pour permettre un développement complet, il convient de ne pas les déranger et surtout de ne pas collecter des têtards dans les mares. Dans ces milieux humides, les odonates – comme le Gomphe de Graslin – ont également pondu.

Dans les zones ouvertes et les bords de chemin, les fleurs se sont développées sans piétinement ou cueillette et permettant à tous les insectes de butiner ; en particulier les pollinisateurs comme les papillons.

La forêt de Buzet accueille de nombreux oiseaux aussi bien diurnes que nocturnes. La plupart des oiseaux sont en pleine nidification, période pendant laquelle ils sont le plus vulnérables. Cette quiétude inattendue a, sans doute, facilité l’installation et la reproduction des oiseaux.

L’absence de piétinement aura pour conséquence une meilleure pousse de champignons avec les prochains rayons de soleil. Il conviendra d’appliquer une cueillette raisonnable à raison de 5 l/personne et par jour (avec parcimonie) et de respecter les sols.

**A la forêt de Bouconne**

Les différentes mares réparties sur la forêt et accessibles par les sentiers balisés permettent de se rendre compte des très nombreuses pontes opérées par les batraciens qui fréquentent les milieux humides de la forêt en toute quiétude. La chaleur des beaux jours durant le confinement a permis le développement d’une multitude de têtards qui circulent sur les bords peu profonds des mares, facilement visibles à l’œil nu. Ne perturbez leur développement : dans quelques semaines, de nombreuses grenouilles, salamandres, et autres crapauds émergeront de ces mares. Ils évolueront ensuite et se développeront en forêt, sous la litière des feuilles ou sous des souches et bois morts. Ils reviendront nombreux au printemps prochain vers ces mares et accompliront un nouveau cycle de reproduction.